

ment par les Chinois lamas rouges par opposition aux Gé-loug-pa, qui sont surnommés lamas jaunes à cause de la couleur du chapeau porté par les officiants dans les cérémonies du culte. Tous ces ordres se distinguent surtout par la discipline, par une dévotion particulière pour telle ou telle hypostase du Bouddha, par le choix d'une divinité tutélaire propre. Les différences dogmatiques sont pour nous insignifiantes; elles ne sont pas plus grandes que celles qui séparent l'Église catholique romaine de l'Église catholique grecque. Beaucoup de lamas les ignorent totalement, et les rivalités, quelquefois très aiguës, qui existent entre les divers ordres ont des motifs temporels plus que spirituels. Tous, sans exception, reconnaissent le Pang-tch'en rin-po-tch'é et le Talé lama comme les plus hautes incarnations de la divinité, les Gé-loug-pa à leur tour admettent l'authenticité des incarnations vénérées par les Nying-ma-pa ou les Sa-skyapa, et celles-ci ne sont point subordonnées aux premières puisque les unes et les autres représentent en principe un seul et même Dieu. Le Talé lama est simplement *primus inter pares*; il n'a aucune autorité sur les autres ordres, il ne peut pas réformer leur règle qui n'a jamais été soumise à son approbation. Pour le peuple, il ne s'occupe point de ces divergences; tous les lamas, jaunes ou rouges, lui paraissent avoir également qualité pour agir sur les puissances surnaturelles, pour le soustraire aux malices des diables, lui procurer une bonne santé, de bonnes récoltes et une heureuse transmigration.

XI. — ADMINISTRATION ET POLITIQUE.

Au point de vue politique, tout le Tibet, excepté le La-dag, le Baltistân, le Spi-ti et une partie du Sikkim, relève de la Chine, mais il est bien loin de former une unité administrative. Depuis les temps les plus anciens le Tibet est divisé en quatre provinces qui coupent le pays